Ecrit par Echo du Mardi le 27 décembre 2021

ECOLE SUPERIEURE DE FORMATION EN ALTERNANCE « ESFA »

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 mai 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 27 décembre 2021 sous réserves d'incidents

PLMC AVOCATS
658 rue Maurice Schumann 30000 NIMES
Tel 04 66 04 94 40 - mail 242@plmc-avocats.com

ECOLE SUPERIEURE DE FORMATION EN ALTERNANCE « ESFA »

Société par anonyme
au capital de 76.224,50 euros
ayant son siège social

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 27 décembre 2021

Résidence Garcin I, Lieudit Le Village
84800 FONTAINE DE VAUCLUSE
RCS de d'AVIGNON 420 938 318

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 22/12/2021, la SOCIETE DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT SGD, société à responsabilité limitée au capital de 52.594,91 euros dont le siège social est 72 route de Cavaillon 84800 FONTAINE DE VAUCLUSE, immatriculée au RCS d'AVIGNON, a, en sa qualité d'associé unique de la société ESFA, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société ESFA peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'AVIGNON.
Pour avis
3952693

Publié le 27/12/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !